



ÉDITO

Liracoise, Liracois,

Une bouffée d'air printanier se diffuse sur notre village, un air de liberté avec, je l'espère, la fin des restrictions qui nous sont imposées depuis deux ans. Malgré tout, nous sommes toujours confrontés à des taux de contamination élevés et j'en appelle donc à votre prudence et bienveillance pour votre santé et celle de chacun d'entre nous.

Le mois d'avril est aussi celui du vote du budget. Et cette année encore, de nombreux projets structurants pour notre commune sont prévus, vous pourrez les trouver ci-joint dans une présentation détaillée.

Vous trouverez aussi les dates des manifestations festives prévues et proposées pour cette année par le conseil municipal, avec le retour fin août de la fête médiévale comme manifestation phare.

Un communiqué riche est à votre disposition et je tenais donc à remercier les élus du conseil municipal présents à mes côtés, ainsi que le personnel communal pour leur investissement et leur travail effectués pour la rédaction de celui-ci, mais aussi pour les tâches quotidiennes qu'ils effectuent pour le bien de tous et ce, tous les jours de l'année.

Vous souhaitant bonne lecture et un printemps radieux à toutes et à tous.

Très amicalement.

Votre Maire.

Cédric CLEMENTE



Départ à la retraite

Le 31 janvier dernier, après 28 ans de services auprès de notre commune, Josiane ALLEC, secrétaire générale de la mairie de Lirac, a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivée en 1993 sous la mandature de Robert MORINO, elle aura travaillé durant sa carrière en mairie de Lirac, aux côtés de 5 maires, avec toujours autant de rigueur et de sérieux dans les tâches qui lui ont été confiées.

Le Maire et son conseil municipal tenaient par la présente à lui renouveler tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle vie au plus près de sa famille et la remercier encore pour le travail accompli pour notre commune.

Bonne et belle retraite Madame ALLEC !

Qui dit départ, dit arrivée

Le 1^{er} Février dernier, suite au départ à la retraite de Madame ALLEC, notre commune a vu le recrutement d'un nouveau secrétaire général, en la personne de Ludovic DI ROLLO.

Monsieur DI ROLLO arrive en mutation de la commune de Gaujac où il occupait également les fonctions de secrétaire général, après avoir occupé des fonctions au sein de l'administration générale de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Le Maire et son conseil municipal tenaient encore à lui souhaiter la bienvenue au sein de notre commune.

Bienvenue à Lirac, Monsieur DI ROLLO !

AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE BATI

Le taux de la part communale de la taxe foncière « bâti » n'avait plus été réhaussé depuis **2009**. Depuis 12 ans, l'augmentation du niveau de la vie, avec +18.7 % d'inflation cumulée et la baisse des dotations allouées par l'état à notre commune avec la fin de la taxe d'habitation (2021 -91 673 € ; 2022 -95 764 €) ont réduit considérablement notre auto-financement.

Par ailleurs, nous faisons depuis plusieurs années face à des relances permanentes de la Préfecture et de la Direction des Finances Locales, pour nous inciter à augmenter la fiscalité locale. Celle-ci n'étant plus en adéquation avec le niveau des charges de fonctionnement fortement impactées par le coût de la vie et une tension sur les recettes comme évoquées ci-dessus.

Au vu du contexte actuel, ce n'est pas avec plaisir que nous avons dû nous résoudre à augmenter le taux de part communale. Aussi, le levier fiscal est légèrement mobilisé sur le foncier bâti avec une augmentation de 2,97 points du taux, mais celui-ci ne sera plus touché jusqu'à la fin de notre mandat.

Lors de ce travail d'analyse, il est consternant d'avoir pu observer que certains administrés, dans un excès d'égoïsme, déclarent vacant ou insalubre leur logement principal ou leurs locations. De part ce type de pratique **immorale et illégale**, ces personnes-là, privent la commune et notre agglomération de revenus servants aux bons fonctionnements des services (École, Poste, voirie, crèches) mis à disposition de chacun d'entre nous.

Nous avons donc décidé avec les services fiscaux de procéder à un réajustement des logements déclarés vacants qui ne le sont pas (un contrôle ayant eu lieu sur place au préalable), les logements insalubres verront eux, un contrôle de la part de l'inspecteur des impôts pour réévaluation du niveau de leurs biens.

BUDGET

La séance du Conseil municipal du 08 avril 2022 a mis en lumière la structure financière de l'ensemble de l'action municipale en 2022.

La conjoncture économique est actuellement complexe car à une reprise économique nationale s'agrège une inflation importante qui touche autant les ménages que les entreprises ou les administrations. C'est donc un exercice périlleux que de concocter un budget qui respecte l'équilibre. Nous l'avons réussi ! Pour cela nous avons dû recourir au levier fiscal, qui depuis 2009 n'avait pas été employé, avec une hausse de 2,97 points de l'impôt foncier bâti. Ceci représente une somme moyenne de 59 € par ménage concerné (sur la base de 489 foyers en 2019).

Notre service public, d'un niveau plus que correct par rapport aux autres communes de la même strate, doit perdurer tout comme les subventions au tissu associatif.

Nous l'assumons, il n'est pas question demain d'offrir moins aux Liracois ni de revenir sur notre projet politique volontariste. Les travaux de la crypte, de la Sainte Baume, de la RD26, la création d'un parking et la transition numérique de la municipalité, sans oublier la rénovation énergétique avec la pose de climatisation au groupe scolaire, vont être entrepris cette année.

Vous trouverez ci-dessous tous les éléments de notre budget communal.

Communiqué



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif et le compte de gestion ont été votés à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2022.

FONCTIONNEMENT	REALISE 2021
TOTAL DES DEPENSES	617 153.01
TOTAL DES RECETTES	663 302.29

INVESTISSEMENT	REALISE 2021
TOTAL DES DEPENSES	250 383.77
TOTAL DES RECETTES	194 938.23

TOTAL CUMULE DEPENSES 2021	884 579.14
TOTAL CUMULE RECETTES 2021	858 240.52

TAUX D'IMPOSITION

Au niveau des impôts locaux (foncières bâties et non bâties), le conseil municipal a voté les taux suivants :

- Taxe foncière bâti 42.5%
- Taxe foncière non bâti 93.67%

BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget 2022 a été présenté à la commission des finances le 07 avril 2022 puis soumis au Conseil Municipal le 08 avril 2022 et voté à l'unanimité.

Le budget, temps fort de la vie communale, est encore marqué, malgré le désengagement progressif de l'Etat, par la maîtrise des charges de fonctionnement.

Il permet le dégagement d'une épargne conséquente autorisant un niveau d'investissement important.

Equilibre budgétaire 2022	
Section de fonctionnement	Section d'investissement
923 407.28 €	534 082.40 €
Soit un budget 2021	
de 1 457 489.68 €	

DES OBJECTIFS DE GESTION VOLONTARISTES

Maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement

➡ Une capacité d'autofinancement importante

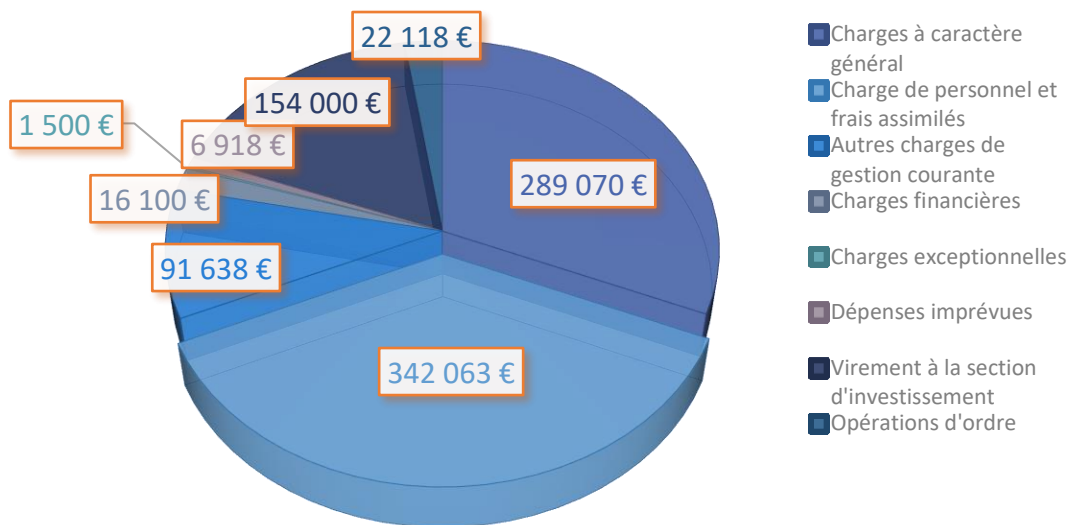
154 000 € virés en section investissement

Communiqué

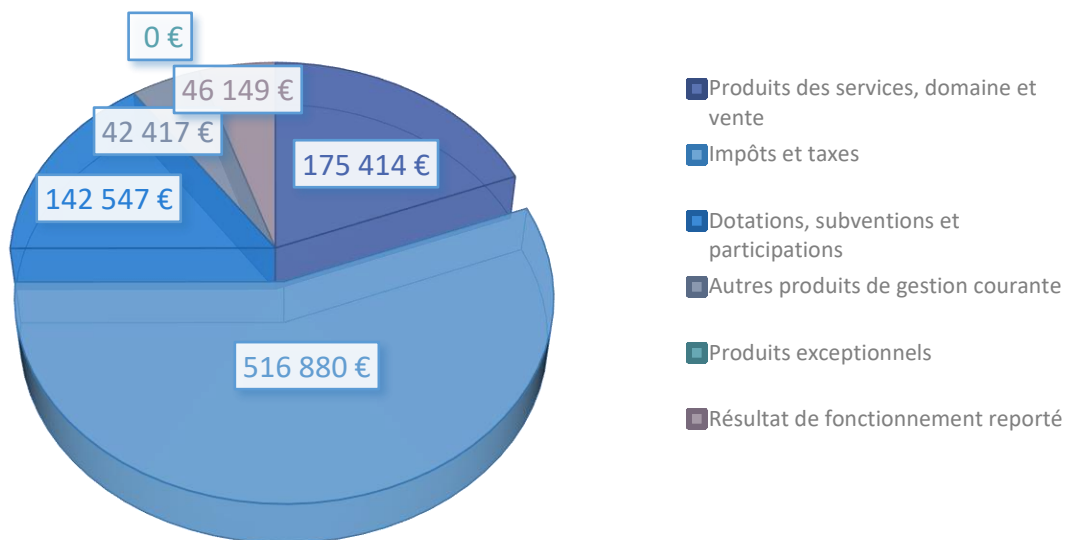


FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES FONCTIONNEMENT

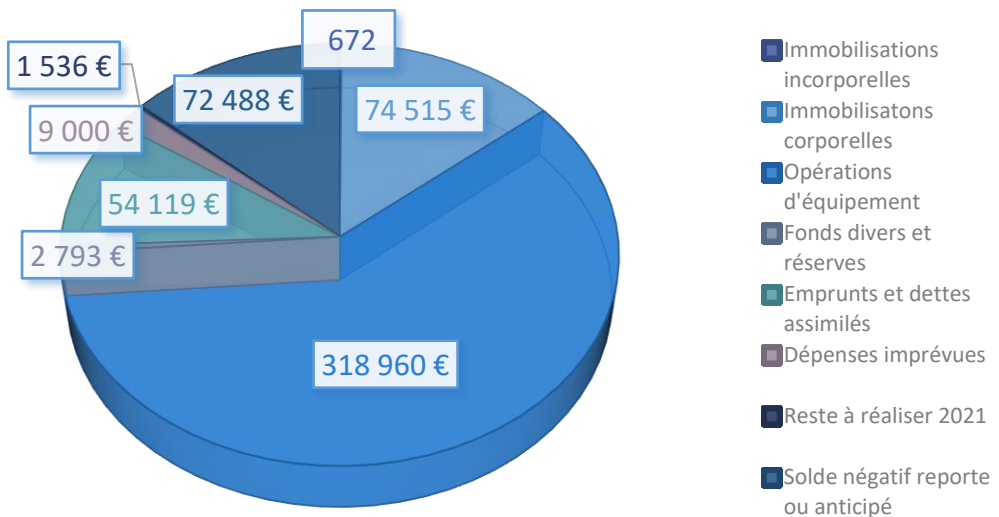


Communiqué

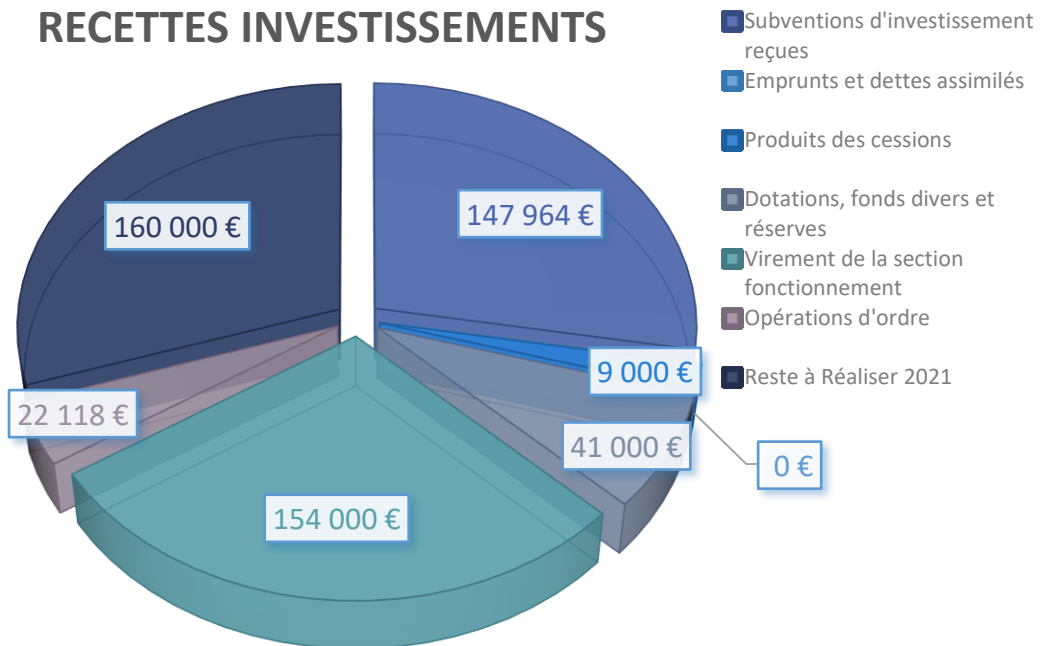


INVESTISSEMENT

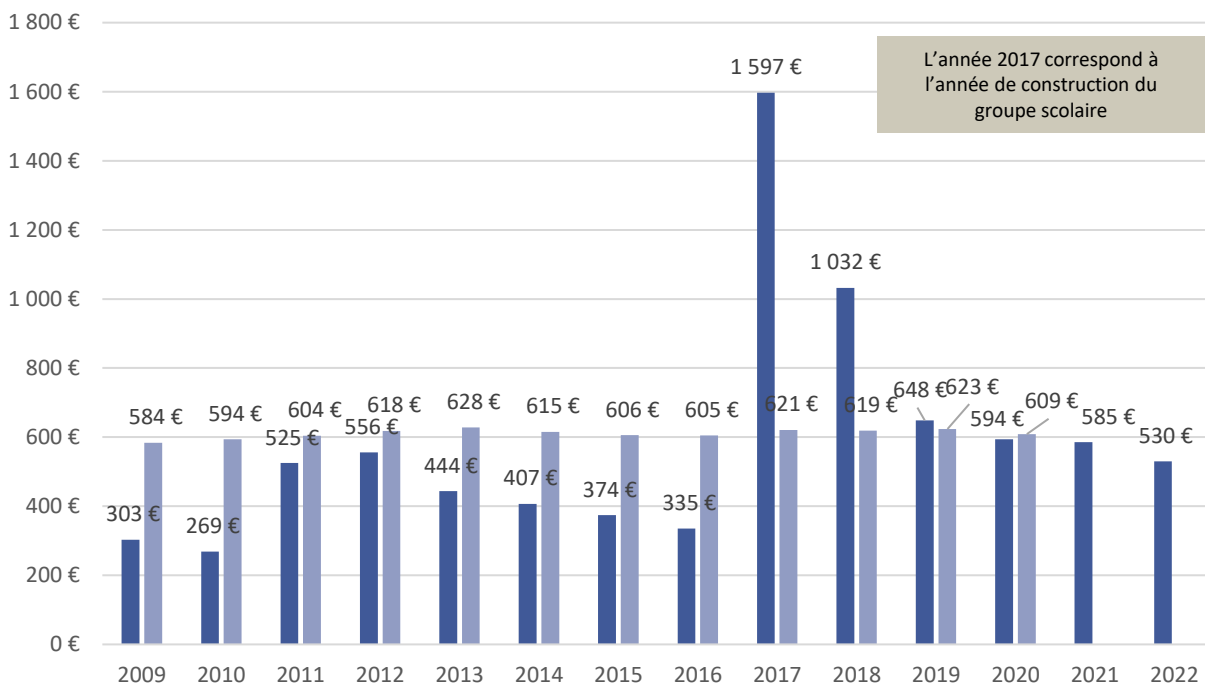
DEPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES INVESTISSEMENTS



ÉTAT DE LA DETTE EN EURO PAR HABITANT



LIRAC MOYENNE COMMUNES DE 500 A 2000 HABITANTS

Tous les documents budgétaires sont consultables en mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dernièrement la commune a délibéré par rapport à la délégation de l'éclairage public au Syndicat Mixte d'Électrification Gardoise. Cela signifie que le syndicat prendra en charge la gestion de celui-ci en partenariat avec la mairie, mais surtout que les coûts des travaux sur l'éclairage public seront amoindris pour la commune.

A compter de 2023, et ce sur un programme de 3 ans, le SMEG va procéder au relampage de l'ensemble du village en remplaçant nos vieux candélabres énergivores par des nouveaux éclairages à LED plus économiques et moins agressifs lumineusement. Il va aussi procéder à la mise en place d'éclairage dans les zones sombres le nécessitant.

SOCIAL

Permanence C.A.S. (de 9h à 12h) :

- mardi 17 mai
- mardi 14 juin
- mardi 12 juillet
- mardi 16 août

R.D.V. au 06.67.00.46.54

AGGLO MOBILE :

- parvis de l'Église, 9h30 – 12h00
- mardi 31 mai
 - mardi 5 juillet
 - mardi 9 août

ENVIRONNEMENT

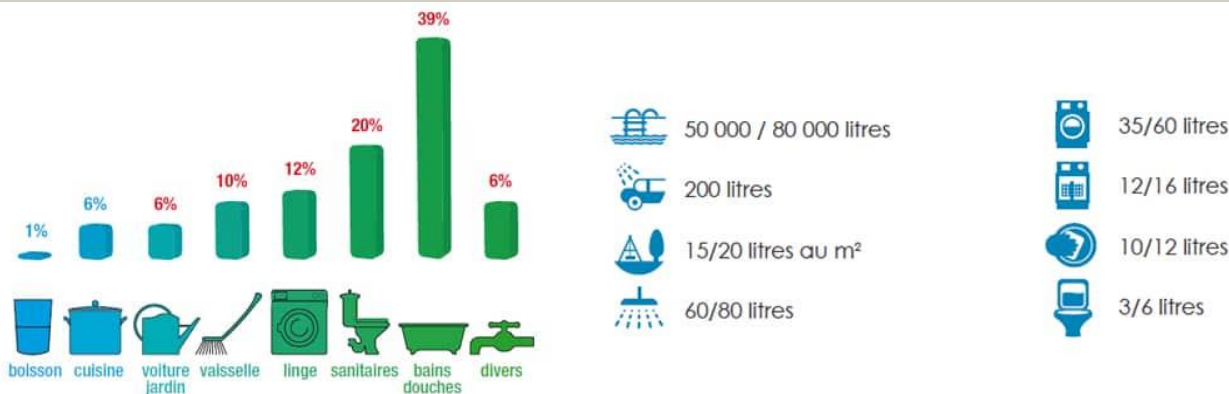
L'EAU

Comment utilisez-vous l'eau? En quelle quantité? Pour quels besoins? L'eau est une ressource précieuse, nous vous présentons dans une série d'articles les bonnes pratiques, les habitudes à prendre et comment gérer l'eau en toute saison.

Nous utilisons en moyenne 165 litres d'eau par jour et par personne. Que ce soit pour la boire, se laver, faire la vaisselle, arroser son jardin... Nous en utilisons tellement que nous n'y faisons même plus attention. Cette eau « de ville » a été extraite des nappes phréatiques, traitée pour y retirer les impuretés et éventuelles bactéries, puis acheminée jusqu'à nos maisons. Cette dépense d'énergie est considérable mais nécessaire à notre mode de vie. L'eau potable au robinet, à la demande, n'est plus un luxe mais une norme. Cet acquis n'est pourtant pas si vieux, en 1923 c'est seulement 23% des foyers qui avaient l'eau courante et en 1978 un foyer sur quatre n'avait pas de salle de bain.

Les habitudes que nous avons prises sont donc nouvelles et elles viennent de la disponibilité de l'eau plutôt que de son usage.

Pour information : L'eau courante est arrivée à Lirac aux alentours des années 1963-1964



Répartition de l'usage de l'eau au foyer

Utilisations moyennes (en litres) des différents points d'eau du foyer

Pour illustrer notre façon de consommer voici quelques exemples dans lesquels vous pourriez vous reconnaître:

- Faire couler l'eau froide sous la douche en attendant que l'eau chaude arrive
- Faire la vaisselle à grande eau
- Laisser l'eau couler pendant qu'on se lave les dents/les mains
- Jeter l'eau de cuisson des légumes

Une chasse d'eau contient 6L d'eau. Cette dépense représente 20% de la consommation d'un foyer et nous parlons d'eau potable qui part directement dans les égouts. En réalité 3 à 4 litres sont suffisants pour évacuer les eaux sales. Pour réduire cette consommation vous pouvez régler le niveau du flotteur de votre chasse, utiliser un système spécifique ou tout simplement mettre 2 bouteilles d'eau pleine dans votre chasse.

En attendant l'eau chaude sous la douche, n'évacuez pas l'eau froide dans les égouts, prenez un arrosoir et arrosez votre jardin avec.

Vous pouvez utiliser des mousseurs pour vos robinets afin de limiter la quantité d'eau qu'ils déversent tout en gardant le même confort.

Il existe un grand nombre de solutions et de réflexes à avoir vis à vis de l'utilisation de l'eau dans nos habitations et nos jardins, la première étape est de le réaliser et de le comprendre.

PROJETS 2022

Déplacement des bureaux de la Mairie

Nous sommes conscients que cette décision risque de déclencher de nombreuses réactions auprès des habitants. Après de nombreuses discussions au sein du conseil municipal, il a été décidé de finir la rénovation de l'ancienne école afin de permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions et de respecter les demandes de la commission de sécurité.

Nous sommes contraints de constater que le bâtiment actuel de la mairie devient de plus en plus vétuste et non fonctionnel, résultant des priorités du passé. Les travaux de réhabilitation du bâtiment seront longs et coûteux. Il faudra refaire l'intégralité de l'installation électrique, la façade et sécuriser le balcon, mise aux normes de l'accessibilité, refaire les planchers et plafonds, traiter les infiltrations,... Nous ne pouvons, durant ce mandat, nous engager sur ce site. Nous espérons que nos successeurs mettront ce projet dans leur programme pour que le bâtiment puisse se refaire une beauté et être exploitable dans de bonnes conditions.

En tant qu'élus, nous avons la même obligation que les employeurs, à savoir la sécurité de nos employés et nous pensons que finir la rénovation de l'ancienne école résoudra ce problème. Le site actuel ne sera pas laissé à l'abandon, **ni vendu**, puisqu'il permettra d'avoir des lieux de stockage pour les archives ou être mis à disposition pour les associations ayant besoin d'un local.

Au dernier étage de l'ancienne école, Monsieur le Maire et les élus auront également une salle de travail (qui n'existe actuellement plus). Enfin, il est plus facile pour les administrés de stationner au lavoir que sur la place Robert MORINO et de disposer de tous les services en un même lieu.

Relais Famille

Nous allons changer les équipements informatiques de la Mairie. Dans une politique de récupération, les ordinateurs actuels seront mis à disposition des administrés pour effectuer des démarches avec l'aide du CAS. Ces ordinateurs seront également accessibles aux utilisateurs de la bibliothèque pour effectuer des recherches. À partir du 1^{er} mai, toute personne ayant besoin d'un ordinateur avec un accès internet, dans le cadre de démarches administratives pourra, sur RDV, avoir accès à un poste de travail.

Traversée du village

Le début des travaux prend du retard en raison de la synchronisation des compétences. Ce projet qui concerne la RD26 dépend des services de l'agglomération (pour la partie eau, assainissement, pluvial), du département (propriétaire) et de la commune.

Transition numérique

Afin d'améliorer la consultation des documents, nous avons fait le choix d'équiper la commune d'un écran d'affichage numérique permettant à tous, et à toute heure, de consulter les affichages légaux. Cet écran sera mis en place sur la façade de la mairie et remplacera les quatre tableaux actuels. Le matériel existant devrait être réutilisé et transformé afin de placer des panneaux d'affichage dans certains quartiers de la commune.

Téléphonie

Tout le système va être revu et adapté aux équipements en fibre de la commune. Actuellement, les téléphones de la commune sont toujours en système analogique. En anticipation de la disparition des lignes cuivres dans le futur ainsi que pour répondre aux nouvelles directives numériques, tous les équipements vont se moderniser. Vers le mois de juillet, vous aurez un numéro unique pour joindre tous les services. Pour les habitués, les numéros actuels fonctionneront toujours. De nouveaux numéros seront disponibles pour pallier aux zones blanches téléphoniques.

La transition numérique et la téléphonie sont des projets pour lesquels nous avons obtenu 78% de subventions.



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale réouvre ses portes à partir du 30 avril ! Pour découvrir ces nouveaux locaux vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie ou rendre visite aux bénévoles aux heures d'ouvertures.

Horaires d'ouvertures :

Mercredi : 14h30 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Vous souhaitez devenir bénévole ? N'hésitez pas et renseignez vous dès aujourd'hui.



Le saviez-vous ?

Les derniers numéros d'un formulaire CERFA sont relatifs à la version. C'est pour ça que nous avons l'impression qu'il existe des documents en double.

Le numéro se décompose comme ceci :
« **numéro de formulaire** » « * » « **version** »

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Suite à un appel d'offre, l'agglomération a décidé de changer de prestataire de services concernant l'eau et l'assainissement.

Vous avez tous dû recevoir votre facture de clôture de la SAUR. Lorsque les transmissions de dossiers seront faites vous serez automatiquement basculés auprès des services de SUEZ et VÉOLIA. Le système n'est pas encore optimum dans la communication auprès des particuliers durant ce déménagement. En revanche, vous devriez voir vos factures allégées. Lors de l'étude des dossiers des prestataires, l'agglomération a constaté des tarifs plus bas chez VEOLIA et SUEZ pour le même niveau de prestations.

Votre conseil municipal a lancé en 2021 un dispositif de "budget participatif" qui prévoit l'affectation d'une part du budget communal à la réalisation de projets proposés par les Liracois. Vous avez pu faire vos propositions de projet au cours de l'été 2021. Suite à cela, une assemblée composée d'élus et de non-élus a étudié les projets et a adressé sa recommandation au conseil municipal. Enfin, c'est conjointement au vote du budget prévisionnel 2022 que votre conseil municipal a pu entériner les projets à développer. Ont été retenus :

- un projet de panneautage de notre patrimoine,
- un projet de circuit touristique permettant la valorisation de notre patrimoine,
- un budget total de 4000 euros pour la réalisation de ces 2 projets.

La commune de Lirac devient à présent le maître d'ouvrage de ces projets. Le conseil municipal est satisfait de l'avancement de ce dispositif de démocratie participative et tient à remercier toutes les personnes qui ont proposé des projets et tous les membres de l'assemblée qui les ont étudié.

DÉPLACEMENT DE LA SALLE DES MARIAGES ET DU CONSEIL

Suite à la deuxième partie des rénovations de l'ancienne école, comprenant le RDC du bâtiment, et après avoir obtenu l'accord du Procureur, le Conseil Municipal du 08 avril a délibéré pour déplacer la salle du conseil et la salle des mariages.

Dorénavant, ces moments de vie de la commune se dérouleront au 67, rue du Pont de Nizon dans un cadre plus sécurisé et permettant aussi un stationnement plus adapté, au parking du lavoir. Ce nouveau lieu de célébration offre l'avantage d'avoir une cour permettant des cérémonies dans un cadre plus rassurant, hors de la circulation des véhicules.

FOOD TRUCK

Le CAM'MIAM (Burgers) sera dorénavant présent les mardis au lieu des mercredis.

LES ÉVÈNEMENTS

Mai 2022 :

- samedi 7 & dimanche 8 mai : Séjour à Saint Guilhem le Désert, Lirac Sport Détente, infos : 06 10 26 67 72
- samedi 7 & dimanche 8 mai : Atelier en gestion des émotions « Fleurs de Bach », BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85
- dimanche 8 mai : Randonnée VTT « La Liracoise », Lirac VTT, infos : 06 22 06 12 35
- jeudi 12 mai : Journée publicitaire avec *Les Produits de Marie*, Accueil et Amitié du 3^{ème} Age, infos : 06 81 64 80 37
- samedi 14 mai : 15^{ème} Balade Gourmande des Jaugeurs, départ Saint Laurent des Arbres, Confrérie des Jaugeurs, infos : 06 10 27 43 04
- dimanche 15 mai : Journée Portes Ouvertes à la Sainte Baume, 14h00 – 18h00, Les Amis de la Sainte Baume, infos : 06 62 44 40 88
- samedi 21 & dimanche 22 mai : Vide Grenier, Mr REMI Jean-Pierre, infos : 06 34 51 77 51
- dimanche 22 mai : LIRAC en Fête, organisé par la Commune
- dimanche 22 mai : Marche méditative, BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85
- jeudi 26 mai : Randonnée Méjannes le Clap, Lirac Sport Détente, infos : 06 10 26 67 72

Juin 2022

- samedi 11 juin : Randonnée aux Gorges du Régalons, Lirac Sport Détente, infos : 06 10 26 67 72
- samedi 11 juin : Support Party #3, WIND AND FIRE 192 MC, infos : 06 64 45 84 36
- samedi 11 & dimanche 12 juin : Atelier en gestion des émotions « Fleurs de Bach », BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85
- dimanche 12 juin : Journée Portes Ouvertes à la Sainte Baume, 14h00 – 18h00, Les Amis de la Sainte Baume, infos : 06 62 44 40 88
- samedi 18 et dimanche 19 juin : Les Echappées, Village Sportif, organisé par Provence Occitane
- vendredi 24 juin : Fête de l'école, A.P.E., infos : amis.ecole.lirac@gmail.com
- samedi 25 juin : Fête de la Musique, 18h00, Le Bistrot des Vignes, infos : 04 66 50 34 66
- samedi 25 & dimanche 26 juin : Marche méditative, BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85

Juillet 2022

- samedi 2 juillet : Gala de danse, DANCE-ALL-LIFE, infos : 06 17 55 78 49
- jeudi 14 juillet : Fête Nationale, organisé par la Commune
- vendredi 22 juillet : Marche méditative, BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85

Août 2022

- lundi 15 août : Pèlerinage à la Sainte Baume suivi d'un repas partagé, 18h00, Les Amis de la Sainte Baume, infos : 06 62 44 40 88
- vendredi 26 août : Marche méditative, BIEN ETRE ATTITUDE, infos : 06 22 78 26 85
- samedi 27 et 28 août : Fête Médiévale, organisée par la Commune et la Guilde de la Grenouille.

Pensez à envoyer un mail à mairie@lirac.fr pour apparaître dans l'agenda du communiqué

La Fièvre du Samedi Soir

Rassemblement de plusieurs food trucks, Animation Musicale,... au stade
14 mai, 4 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre & 15 octobre

LIRAC EN FÊTE (22 mai)

Réservez dès à présent et jusqu'au 18 mai votre repas (Paëlla) au Bistrot des Vignes, 06 03 06 85 96 ou 04 66 50 34 66

Communiqué



Lirac, Avril 2022

Parcours permanent VTT

Des parcours permanents labellisés FFC à l'initiative de Provence Occitane et avec l'aide du Club Lirac VTT sont en cours d'étude.

Plusieurs parcours devraient se situer au départ de Lirac.

La validation de ces parcours et des balises devrait se mettre en place au plus tard cet automne.

Il y aura des parcours famille comme sportifs.

La commune de Lirac vous préviendra dès la fin de la mise en place des circuits.





Le cartoguide « Les Côtes du Rhône Gardoises » est sortie l'été dernier, ce guide permet de s'orienter sur nos sentiers et chemins avec l'aide des panneaux directionnels mis en place sur les parcours.

Ce document est disponible aux offices de tourisme de Bagnols sur Cèze, Rochefort du Gard et Villeneuve-lès-Avignon.



SAMEDI 14 MAI 2022
SAINT LAURENT DES ARBRES

LA 15^{ème} BALADE gourmande
DES JAUGEURS DE
LIRAC



DÉPART À PARTIR DE 11H00 - PLACE DU FOSSE - 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES

A LA DÉCOUVERTE du patrimoine et des vins du Cru Lirac en accord avec des plats gastronomiques

PLACES LIMITÉES



TARIF DE LA JOURNÉE
58€ /personne

TARIF ENFANT -12 ANS
16€

Organisée par LA CONFRÉRIE DES JAUGEURS DE LIRAC et les vignerons de Lirac.
Manifestation maintenue par n'importe quel temps
Application des mesures sanitaires en vigueur

Renseignements : aoc.lirac@wanadoo.fr
04 66 50 25 45 | 06 10 27 43 04

Réservations en ligne :
www.vin-lirac.com

 Jaugeurs de Lirac  crulirac

Communiqué

MAIRIE DE

Lirac

Lirac, Avril 2022



C'était en 2021